



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Zones rurales

Question orale n° 134

### Texte de la question

M. Jean Desanlis attire l'attention de M. le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, sur le rôle que peuvent jouer les mouvements associatifs dans l'animation et la création d'emplois en milieu rural. En prenant comme exemple l'association Synergies créée autour du collège de Saint-Amand-Longpre en Loir-et-Cher, qui regroupe, avec les enseignants, tous les socioprofessionnels et les municipalités du canton, en vue de promouvoir l'activité économique, éducative et culturelle, il lui demande de vouloir bien lui faire savoir si le Gouvernement, dans la situation actuelle de l'emploi dans notre pays, ne pourrait pas financer des postes d'animateurs pour ces associations dont le but est le développement rural. De telles initiatives seraient susceptibles de générer rapidement des dizaines d'emplois divers au service des professions agricoles, artisanales et commerciales, et des collectivités publiques ou privées.

### Données clés

**Auteur :** [M. Desanlis Jean](#)

**Circonscription :** - UDF

**Type de question :** Question orale

**Numéro de la question :** 134

**Rubrique :** Emploi

**Ministère interrogé :** aménagement du territoire et collectivités locales

**Ministère attributaire :** aménagement du territoire et collectivités locales

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 16 juin 1993, page 1647

**Réponse publiée le :** 18 juin 1993, page 1734

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 16 juin 1993